

RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2025

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) du tableau des flux de trésorerie (pas avant l'exercice 2027 et sous réserve de l'article 31, alinéa 3 du décret concernant l'administration financière des communes) ;
 - e) des annexes (a à f).

¹ RSJU 190.611

Table des matières

1	Introduction	3
2	Synthèse.....	4
3	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	5
3.1	Généralités.....	5
3.2	Terminologie.....	5
3.3	Amortissements.....	5
3.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif.....	6
3.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)	6
4	Résultats.....	6
4.1	Vue d'ensemble	6
4.2	Clôture du compte de résultats (résultat global)	6
4.3	Compte des investissements	7
4.4	Résultat du financement (autofinancement)	7
5	Compte de résultats.....	8
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière.....	8
5.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions	9
5.3	Compte de résultats	10
6	Compte des investissements	11
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière	11
6.2	Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030	12
6.3	Compte d'investissements	13
7	Bilan.....	14
8	Annexes aux comptes annuels.....	15
8.1	Annexes A) et B) aux comptes annuels	15
8.2	Annexe C) aux comptes annuels.....	17
8.2.1	Tableau de l'état des capitaux propres.....	18
8.2.2	Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres	19
8.3	Annexe D) aux comptes annuels	21
8.4	Annexe E) aux comptes annuels.....	22
8.5	Annexe F) aux comptes annuels.....	24
9	Proposition du Conseil communal	27
10	Approbation des comptes annuels.....	28

1 Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la bourgeoisie ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie (sous réserve) ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2 Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Les comptes 2023 de la bourgeoisie de Courfaivre ont été établis selon le « modèle comptable harmonisé » MCH2 du canton du Jura. En application du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), ainsi que des directives et autres guides d'applications émises par le délégué aux affaires communales.

Directive n° 1 – taux d'amortissements

Directive n° 2 – les préfinancements

Directive n° 3 – réserves liées au retraitement du PF

Directive n° 4 – amortissement des forêts et terrains agricoles

Directive n° 5 – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 5 – annexe A – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 6 – dépenses courantes ou d'investissements + annexe

Directive n° 7 – financements spéciaux

Directive n° 8 – ducroires et provision

Directive n° 9 – financement de l'assainissement des eaux

Directive n° 10 – régularisation des investissements des Syndicats de communes

b) Les spécificités bourgeoises

Néant.

c) Les investissements et les projets importants

Néant.

d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Aucune dette.

e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Pour l'ensemble des bourgeoisies de la commune mixte de Haute-Sorne, les biens du patrimoine administratif ont été retraités au 1^{er} janvier 2020 (Bilan d'entrée MCH2), ils ont été portés au bilan d'ouverture à leur valeur officielle au 31 décembre 2019.

f) Appréciation de l'exécutif

Les comptes annuels de la Bourgeoisie de Courfaivre ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

Le compte de résultat annuel est conforme aux prévisions budgétaires, de manière globale les dépenses et les recettes ne présentent pas de dépassement budgétaire au sens de l'article 29 ch. 12 let 4 du Règlement d'organisation (RO).

Le compte de résultat présente un excédent de produits de CHF 12'365.70 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 7'470.00.

3 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2025 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1^{er} janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

4 Résultats

4.1 Vue d'ensemble

Compte	Libellé	Compte 2025	Budget 2025	Comptes de l'exercice précédent
90	Clôture du compte de résultats	12'365.70	-7'470.00	-11'665.31
900	Compte général	12'365.70	-7'470.00	-11'665.31
901	Clôture des financements spéciaux - pâturages	15'674.50	30'050.00	21'441.00
901	Clôture des financements spéciaux - sylviculture	528.05	-33'690.00	-749.23
5 ./ 6	Investissements nets	16'785.10	228'000.00	20'647.15

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	204'681.15
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	152'001.85
	Résultat de l'activité d'exploitation	-52'679.30
34	Charges financières	1'103.25
44	Revenus financiers	66'148.25
	Résultat provenant de financement	65'045.00
	Résultat opérationnel	12'365.70
38	Charges extraordinaires	-
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-
	Résultat total, compte de résultats	12'365.70

4.3 Compte des investissements

Compte	Libellé	CHF
690	Report au bilan des dépenses	16'785.10
590	Report au bilan des recettes	-
	Résultat du compte des investissements	16'785.10

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Compte		Libellé	CHF
90		Clôture du compte de résultats	12'365.70
33	+	Amortissement du patrimoine administratif	12'313.90
35	+	Attributions aux financements spéciaux	9'611.25
45	-	Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364	+	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365	+	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366	+	Amortissements des subventions des investissements	-
389	+	Attributions aux capitaux propres	-
4490	-	Revalorisation du patrimoine financier	-
489	-	Prélèvement sur les capitaux propres	-
		Autofinancement (Cashflow)	34'290.85
690 /. 590		Résultat du compte des investissements (selon chiffre 4.3 ci-dessus)	16'785.10
		Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	17'505.75

Commentaires :

La bourgeoisie a assumé le financement de ses investissements par le biais de ses liquidités.

5 Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière

CHARGES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	7'720.20	-	7'100.00	-	6'898.65	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	115'678.65	-	138'990.00	-	182'242.80	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	12'313.90	-	5'000.00	-	9'456.50	-
34	Charges financières	1'103.25	-	2'590.00	-	2'304.85	-
35	Attributions aux financements spéciaux	9'611.25	-	-	-	9'573.00	-
36	Charges de transfert	59'357.15	-	72'310.00	-	89'043.80	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	-	-	4'800.00	-	669.00	-
3	Total des charges	205'784.40	-	230'790.00	-	300'188.60	-

REVENUS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41	Revenus de patentes et de concessions	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	65'123.93	-	71'200.00	-	139'085.41
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	243.50
44	Revenus financiers	-	66'148.25	-	62'720.00	-	69'399.52
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	-	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	86'877.92	-	89'400.00	-	79'794.86
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
4	Total des charges	-	218'150.10	-	223'320.00	-	288'523.29

CLÔTURE		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	12'365.70	-	-	7'470.00	-	11'665.31
9	Comptes de clôture	12'365.70	-	-	7'470.00	-	-

Commentaires :

Le compte de résultats de l'année 2025 de la Bourgeoisie de Courfaivre affiche un excédent de produits de CHF 12'365.70.

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	54'930.95	62'037.35	57'800.00	62'570.00	89'364.55	62'280.85
	Excédent de produits/charges	7'106.40	-	4'770.00	-	-	27'083.70
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
4	Santé	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
6	Traffic et télécommunication	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	135'799.30	152'001.85	164'240.00	160'600.00	198'188.50	218'880.27
	Excédent de produits/charges	16'202.55	-	-	3'640.00	20'691.77	-
9	Finances et impôts	27'419.85	4'110.90	8'750.00	7'620.00	12'635.55	19'027.48
	Excédent de produits/charges	-	23'308.95	-	1'130.00	6'391.93	-
	Totaux	218'150.10	218'150.10	230'790.00	230'790.00	300'188.60	300'188.60
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

L'aperçu du compte de résultats selon les fonctions, donne l'image globale des comptes de l'année 2025.

Il est établi après le report des résultats de l'année et présente donc des totaux équilibrés.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	54,930.95	62,037.35	57,800.00	62,570.00	89,364.55	62,280.85
		7,106.40		4,770.00			27,083.70
01	Législatif et exécutif	6,670.00		6,000.00		5,959.00	
012	Exécutif	6,670.00		6,000.00		5,959.00	
0121	Commissions communales	6,670.00		6,000.00		5,959.00	
0121.30000.00	Traitements			3,000.00			
0121.30002.00	Jetons de présence	6,670.00		3,000.00		5,959.00	
02	Services généraux	48,260.95	62,037.35	51,800.00	62,570.00	83,405.55	62,280.85
022	Services généraux et autres services	34,531.30		32,500.00		57,518.70	243.50
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	34,531.30		32,500.00		57,518.70	243.50
0220.30990.00	Repas de fin d'année, collations et apéritifs - autres	1,050.20		600.00		939.65	
0220.31000.00	Matériel et fournitures de bureau			300.00		215.90	
0220.31300.00	Prestations administratives (y.c. frais de poursuite)	300.35		200.00		5,642.70	
0220.31309.00	Dépenses journée des Bourgeoisies	400.00				3,386.90	
0220.31320.00	Honoraires administratifs	1,621.50		2,000.00		1,650.00	
0220.31341.00	Assurances des bâtiments, des immeubles et des locaux du PA	315.00		600.00		596.15	
0220.31379.01	Emoluments d'apurement des comptes	1,648.50		1,600.00		1,570.00	
0220.31700.00	Abonnements de transports publics			100.00			
0220.36121.00	Commune mixte de Haute-Sorne	24,885.75		23,000.00		39,641.40	
0220.36321.00	Communes du même canton - acte classification	3,000.00		3,000.00		3,000.00	
0220.36360.00	Organisations religieuses à but non lucratif	600.00		600.00		600.00	
0220.36369.00	Contributions et subventions	710.00		500.00		276.00	
0220.43900.00	Autres revenus						243.50
029	Immeubles administratifs	13,729.65	62,037.35	19,300.00	62,570.00	25,886.85	62,037.35
0290	Administration	13,729.65	62,037.35	19,300.00	62,570.00	25,886.85	62,037.35
0290.31302.00	Approvisionnement en eau du PA			3,500.00			
0290.31302.0039	Loge de Chambion - taxes eau potable			3,500.00			
0290.31340.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	1,371.70		1,400.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0290.31340.0039	Loge de Chambion - assurance immobilière (ECA)	1,371.70		1,400.00			
0290.31340.91	Assurance immobilière (ECA) du PA					1,371.70	
0290.31341.00	Assurances des bâtiments du PA	665.55		400.00			
0290.31341.0033	Chemin des Foutchies 5 - assurance bâtiments	213.20					
0290.31341.0039	Loge de Chambion - assurance bâtiments	452.35		400.00			
0290.31440.00	Entretien bâtiments et immeubles administratifs du PA	2,265.80		1,000.00			
0290.31440.0039	Loge de Chambion - entretien du bâtiment	2,265.80		1,000.00			
0290.31440.91	Bâtiments et immeubles administratifs du PA					558.55	
0290.31440.92	Entretien Loge de Chambion					14,500.10	
0290.31510.00	Entretien - machines d'exploitation du PA			8,000.00			
0290.31510.0039	Loge de Chambion - entretien mobilier et machines			8,000.00			
0290.33004.00	Amortissements - bâtiments, locaux et équipements du PA	9,426.60		5,000.00			
0290.33004.0039	Loge de Chambion - amortissements planifiés	9,426.60		5,000.00			
0290.33004.91	Bâtiments, locaux et équipements du PA					9,456.50	
0290.44701.00	Locations terrains		48,467.35		49,000.00		
0290.44701.0091	Fermages - produits de locations "annuelles"		48,467.35		49,000.00		
0290.44701.91	Loyers et fermages terrains d'exploitation du PA						48,467.35
0290.44703.00	Loyers du PA		13,570.00		13,570.00		
0290.44703.0039	Loge de Chambion - produits de location "annuelle"		13,570.00		13,570.00		
0290.44703.91	Loyers et fermages - Chambion						13,570.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	135,799.30	152,001.85	164,240.00	160,600.00	198,188.50	218,880.27
		16,202.55			3,640.00	20,691.77	
81	Agriculture	62,009.40	77,683.90	48,100.00	78,150.00	56,396.50	77,837.50
811	Administration, exécution et contrôle	62,009.40	77,683.90	48,100.00	78,150.00	56,396.50	77,837.50
8113	Administration, exécution et contrôle	62,009.40	77,683.90	48,100.00	78,150.00	56,396.50	77,837.50
8113.30309.00	Autres prestations de services			500.00			
8113.31011.00	Matériel et fourn. d'expl. pour l'entret. courant	1,318.85		2,000.00		1,273.95	
8113.31011.01	Matériel et fournitures d'exploitation - engrais	8,950.20		7,000.00		6,655.00	
8113.31011.02	Matériel et fournitures d'exploitation - fourrage	360.00		500.00		1,561.90	
8113.31011.03	Matériel et fournitures d'exploitation - sel pour bétail	486.50		2,000.00		475.75	
8113.31300.00	Entretien pâturage - fauchage	7,560.25		10,000.00		7,170.15	
8113.31300.01	Entretien pâturage - barrières	13,230.15		2,000.00		8,218.70	
8113.31300.09	Entretien autres - épandage engrais			1,500.00		1,425.00	
8113.31301.00	Frais de téléphone et internet			500.00		350.00	
8113.31309.00	Autres prestations de services			500.00			
8113.31309.01	Cotisations de la zone d'estivage	151.50		200.00		148.50	
8113.31321.00	Honoraires d'exploitation (gardiennage bétail)	7,434.00		8,000.00		7,623.00	
8113.31409.00	Entretien drainages	2,972.75		500.00			
8113.31409.01	Entretien fontaines et alimentation			400.00		445.95	
8113.31409.09	Entretien autres	345.90		2,000.00			
8113.31411.00	Routes et chemins ruraux du PA - entretien			1,000.00		1,879.15	
8113.35100.00	Attributions aux financements des pâturages	9,611.25				9,573.00	
8113.36350.00	Restitution aux détenteurs de bétail	9,588.05		9,500.00		9,596.45	
8113.42408.01	Taxe d'encrannage		19,222.50		19,000.00		19,146.25
8113.42606.00	Remboursements et participations de tiers		175.00		150.00		107.50
8113.46310.00	Subventions d'estivage		58,286.40		59,000.00		58,583.75
82	Sylviculture	73,789.90	74,317.95	116,140.00	82,450.00	141,792.00	141,042.77
820	Sylviculture	73,789.90	74,317.95	116,140.00	82,450.00	141,792.00	141,042.77
8200	Administration	73,789.90	74,317.95	116,140.00	82,450.00	141,792.00	141,042.77
8200.31309.01	Prestations de tiers - abattage et façonnage	48,483.50		50,000.00		94,334.40	

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8200.31309.03	Prestations de tiers - traitement du bois					351.35	
8200.31309.04	Prestations de tiers - soins culturaux	493.25		10,000.00		2,031.50	
8200.31409.09	Entretien autres	249.25					
8200.31412.00	Entretien routes et chemins forestiers du PA			5,600.00		6,170.95	
8200.31450.01	Traitement de lisières			7,440.00			
8200.33001.00	Amortissements chemins et pistes	2,887.30					
8200.34990.00	Déduction de l'escompte (facturation en brut)	1,103.25		2,590.00		2,304.85	
8200.36121.00	Contribution au triage	20,357.35		33,490.00		32,494.00	
8200.36321.10	Contributions à Lignum Jura			200.00			
8200.36321.20	Contributions à ForêtJura			1,800.00		2,227.10	
8200.36321.30	Fôret Jura certification FSC					992.85	
8200.36350.00	Contributions à Lignum Suisse	216.00		220.00		216.00	
8200.38926.00	Attributions aux fonds forestiers			4,800.00		669.00	
8200.42506.01	Ventes de grumes		32,963.23		16,800.00		67,387.69
8200.42506.02	Vente de bois d'industrie		-200.00		24,450.00		27,101.00
8200.42506.03	Vente de bois de feu		12,139.65				8,985.05
8200.42506.04	Vente de copeaux - bois-énergie		575.00		10,800.00		14,307.42
8200.42606.00	Remboursements et participations de tiers		248.55				2,050.50
8200.46110.00	Subventions Triage RS tâches étatiques		1,842.75		5,500.00		3,710.25
8200.46121.25	Redistribution bénéfice équipe Triage		5,992.05				2,135.70
8200.46310.01	Canton (Subventions soins culturaux)		19,632.20		15,000.00		12,870.00
8200.46310.03	Cantons (Subventions traitement de lisières)				8,400.00		
8200.46310.05	Cantons (Subventions diverses)						1,267.00
8200.46321.20	Contribution Fonds d'entraide		40.22				57.41
8200.46900.00	Remboursement droits de douanes		1,084.30		1,500.00		1,170.75

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS	27,419.85	4,110.90	8,750.00	7,620.00	12,635.55	19,027.48
			23,308.95		1,130.00	6,391.93	
96	Administration de la fortune et de la dette	15,054.15	4,110.90	8,750.00	150.00	12,635.55	7,362.17
961	Intérêts		1,656.43		150.00		3,960.57
9610	Intérêts actifs		1,656.43		150.00		3,960.57
9610.44000.00	Revenu des comptes-courants et financement spéciaux		1,656.43		150.00		3,911.67
9610.44010.00	Int. des créances résultant de livr. et prest. env. tiers						48.90
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier (PF)		2,454.47				3,401.60
9630	Biens immobiliers corporels du PF		2,454.47				3,401.60
9630.44709.00	BKW/Swissgrid - droit de passage		2,354.52				3,401.60
9630.44990.00	Bonifications de l'escompte (facturation en brut)		99.95				
969	Autres biens du patrimoine financier (PF)	15,054.15		8,750.00		12,635.55	
9690	Placements financiers du PF	101.85		100.00		91.70	
9690.31303.00	Frais bancaires	101.85		100.00		91.70	
9695	Impôts sur le revenu et la fortune	14,952.30		8,650.00		12,543.85	
9695.31375.00	Impôts sur le revenu et la fortune	9,463.10		3,000.00		6,888.20	
9695.31376.00	Taxe immobilière et autres taxes	5,489.20		5,650.00		5,655.65	
99	Postes non répartis	12,365.70			7,470.00		11,665.31
999	Clôture	12,365.70			7,470.00		11,665.31
9990	Compte général	12,365.70			7,470.00		11,665.31
9990.90000.00	Compte général (bénéfice)	12,365.70					
9990.90010.00	Compte général (perte)				7,470.00		11,665.31

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		218,150.10	218,150.10	230,790.00	230,790.00	300,188.60	300,188.60
		218,150.10	218,150.10	230,790.00	230,790.00	300,188.60	300,188.60

6 Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	16'785.10	-	228'000.00	-	20'647.15	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-	-	-
5	Total dépenses	16'785.10	-	228'000.00	-	20'647.15	-

RECETTES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	-	-	-	-	-
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	-
6	Total recettes	-	-	-	-	-	-

CLÔTURE		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	-	-	-	-	-	-
690	Report au bilan des dépenses	-	16'785.10	-	228'000.00	-	20'647.15

Commentaires :

Des investissements ont été réalisés pour la somme de CHF 16'785.10.

En application de l'art. 29 du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), la limite d'inscription au bilan (comptabilisation dans les investissements) est de CHF 20'000.-.

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030

N°	Investissements	2026	2027	2028	2029	2030
1.	Alimentation en eau pâturage – Ferme Derrière Château	12 200	-	-	-	-
2.	Réfection chemin de l'Eimeri	68 000				
	Total	80 200				

Commentaires :

Montants extraits du fichier de planification des investissements, 8 mai 2026.

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	8,559.00		68,000.00			
			8,559.00		68,000.00		
02	Services généraux	8,559.00		68,000.00			
029	Immeubles administratifs	8,559.00		68,000.00			
0290	Administration	8,559.00		68,000.00			
0290.50016.01	Rénovation Toit Loge de Chambion	8,559.00		68,000.00			

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

6 TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	8,226.10		160,000.00		20,647.15	
			8,226.10		160,000.00		20,647.15
82	Sylviculture	8,226.10		160,000.00		20,647.15	
820	Sylviculture	8,226.10		160,000.00		20,647.15	
8200	Administration	8,226.10		160,000.00		20,647.15	
8200.50102.00	Routes - Drainage "Tendon" et affaissement	8,226.10				20,647.15	
8200.50102.01	Réfection chemin de l'Eimeri			160,000.00			

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS		16,785.10		228,000.00		20,647.15
		16,785.10		228,000.00		20,647.15	
99	Postes non répartis		16,785.10		228,000.00		20,647.15
999	Clôture		16,785.10		228,000.00		20,647.15
9990	Compte général		16,785.10		228,000.00		20,647.15
9990.69000.00	Investissements du PA - dépenses reportées au bilan		16,785.10		228,000.00		20,647.15

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		16,785.10	16,785.10	228,000.00	228,000.00	20,647.15	20,647.15
		16,785.10	16,785.10	228,000.00	228,000.00	20,647.15	20,647.15

7 Bilan

Bilan au 31 décembre 2025 avec la situation initiale, le mouvement et la situation finale.

Certaines rubriques présentent des soldes initiaux et finaux à CHF 0.-. Elles figurent dans le bilan du fait de leur utilisation durant l'exercice.

Le résultat de l'exercice est reporté dans la rubrique 29900.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	2,716,335.25	406,571.31	407,589.18	2,715,317.38
10	PATRIMOINE FINANCIER	702,814.65	389,786.21	392,949.23	699,651.63
100	Disponibilités et placements à court terme	664,472.87	276,267.31	262,443.75	678,296.43
1002	Banque	664,472.87	276,267.31	262,443.75	678,296.43
10020.00	BR - compte courant - CH02 8080 8001 9274 3488 2	359,091.20	272,735.77	262,443.75	369,383.22
10020.02	BR - CH32 8080 8005 5737 7628 0 - épargne 180	305,381.67	3,531.54		308,913.21
101	Créances	5,685.46	93,291.45	97,782.66	1,194.25
1010	Créances résultant de livraisons / prestations envers tiers	5,122.70	92,711.70	92,799.30	5,035.10
10100.20	Créances clients - compte collectif #	5,122.70	92,711.70	92,799.30	5,035.10
1011	Comptes courants avec des tiers	-1,962.45		2,528.50	-4,490.95
10112.00	Compte courant avec Commune	-1,962.45		2,528.50	-4,490.95
1019	Autres créances et TVA	2,525.21	579.75	2,454.86	650.10
10191	Impôt anticipé	2,525.21	579.75	2,454.86	650.10
10191.00	Impôt anticipé - AFC	2,525.21	579.75	2,454.86	650.10
104	Actifs de régularisation	25,490.32	20,227.45	25,556.82	20,160.95
1041	Charges de biens - services - autres charges d'exploitation	8,793.45	600.00	9,393.45	
10410.00	Actifs transitoires - Charges de matériel et de marchandises	8,793.45	600.00	9,393.45	
1043	Transferts du compte de résultats	16,163.37	19,627.45	16,163.37	19,627.45
10430.00	Actifs transitoires - différentes charges de transfert	16,163.37	19,627.45	16,163.37	19,627.45
1044	Charges financières/revenus financiers	533.50			533.50
10440.00	Actifs transit. - charges financières / revenus financiers	533.50			533.50
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	7,166.00		7,166.00	
1060	Articles de commerce	7,166.00		7,166.00	
10606.00	Stock de bois en forêt	7,166.00		7,166.00	
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2,013,520.60	16,785.10	14,639.95	2,015,665.75
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)	1,942,419.60	16,785.10	12,313.90	1,946,890.80
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du PA	822,322.45	8,559.00	9,426.60	821,454.85
14000	Terrains non bâtis du PA	547,800.00			547,800.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)	442,090.00			442,090.00
14000.70	Terr. n/bâtis - Z verte (ZVA), esp. nat. prot. et biotopes	105,710.00			105,710.00
14001	Terrains bâtis du PA	274,522.45	8,559.00	9,426.60	273,654.85
14001.60	Terrains bâtis - Zone agricole (ZA)	274,522.45	8,559.00	9,426.60	273,654.85
1401	Routes et voies de communication du PA	20,647.15	8,226.10	2,887.30	25,985.95
14011.00	Routes rurales et vicinales	20,647.15	8,226.10	2,887.30	25,985.95
1402	Aménagements des plans d'eau et cours d'eaux du PA	900.00			900.00
14020.00	Cours d'eau et plans d'eau	900.00			900.00
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA	99,300.00			99,300.00
14049.00	Autres bâtiments, locaux et équipements	99,300.00			99,300.00
1405	Forêts du PA	999,250.00			999,250.00
14050.00	Forêts du PA	952,540.00			952,540.00
14051.00	Forêts non exploitables et aménagements forestiers	860.00			860.00
14053.00	Pâturage boisés et aménagements forestiers	45,850.00			45,850.00
144	Prêts	71,100.00		2,326.05	68,773.95
1442	Prêts aux communes et aux associations intercommunales	71,100.00		2,326.05	68,773.95
14421	Prêts aux communes et aux ass. intercommunales même canton	71,100.00		2,326.05	68,773.95
14421.00	Avance au Triage forestier	20,000.00			20,000.00
14421.01	Avance au Triage forestier Rangiers-Sorne - achat tracteur	51,100.00		2,326.05	48,773.95
145	Participations et capital social	1.00			1.00
1454	Participations aux entreprises publiques	1.00			1.00
14540.00	Entreprises publiques	1.00			1.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	2,716,335.25	622,557.52	623,575.39	2,715,317.38
20	CAPITAUX DE TIERS	111,492.05	240,791.08	263,785.90	88,497.23
200	Engagements courants	106,992.05	168,369.60	251,132.90	24,228.75
2000	Engagements courants prov. de livraisons, de prest. de tiers	106,992.05	168,369.60	251,132.90	24,228.75
20000.20	Créanciers collectifs #	106,992.05	168,369.60	251,132.90	24,228.75
204	Passifs de régularisation		72,421.48	8,153.00	64,268.48
2044	Charges financières / revenus financiers		72,268.48	8,000.00	64,268.48
20440.00	Passifs transit. - charges financières / revenus financiers		72,268.48	8,000.00	64,268.48
2045	Autres revenus d'exploitation		153.00	153.00	
20457.50	Compte tampon - retour paiements		153.00	153.00	
205	Provisions à court terme	4,500.00		4,500.00	
2052	Provisions à court terme pour les procès	4,500.00		4,500.00	
20529.00	Autres provisions à court terme	4,500.00		4,500.00	
29	CAPITAL PROPRE	2,604,843.20	381,766.44	359,789.49	2,626,820.15
290	Financements spéciaux du capital propre	536,472.14	9,611.25		546,083.39
2900	Financements spéciaux du capital propre	536,472.14	9,611.25		546,083.39
29006.01	Financement spécial - Fonds d'exploitation	126,351.88			126,351.88
29006.02	Financement spécial - Fonds d'anticipation	179,820.00			179,820.00
29006.04	Financement spécial - Fonds contributions estivage	230,300.26	9,611.25		239,911.51
294	Réserves de la politique budgétaire	83,990.11			83,990.11
2940	Réserves de la politique budgétaire	83,990.11			83,990.11
29400.00	Réserve de politique budgétaire	83,990.11			83,990.11
295	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	287,250.00		287,250.00	
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	287,250.00		287,250.00	
29506.00	Forêts	287,250.00		287,250.00	
299	Excédent / découvert du bilan	1,697,130.95	372,155.19	72,539.49	1,996,746.65
2990	Résultat annuel	-11,665.31	84,905.19	60,874.18	12,365.70
29900.00	Compte général	-11,665.31	84,905.19	60,874.18	12,365.70

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	1,708,796.26	287,250.00	11,665.31	1,984,380.95
29990.00	Fortune nette	1,708,796.26	287,250.00	11,665.31	1,984,380.95

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	2,716,335.25	406,571.31	407,589.18	2,715,317.38
	Total du passif	2,716,335.25	622,557.52	623,575.39	2,715,317.38
			-215,986.21	-215,986.21	

8 Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassiennes sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes² (ci-après DCom). En conséquence, elles utiliseront toutes le texte standard ci-dessous :

Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune bourgeoise de Courfaivre ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.
- Concernant la recommandation N°12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

² RSJU 190.611

Bassecourt, le 8 mai 2026

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne
Pour la Bourgeoisie de Courfaivre



Hugo Milani
Chef des finances :



Michaël Meury
Comptable :

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N° 3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1^{er} décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N° 3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS C :

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Bourgeoisie de :

Courfaire

Exercice :

2025

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changements intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025				
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution							
Compte	Libellé	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Libellé	CHF		
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	526'230.14	Attributions aux FS, capitaux propres			9'611.25	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			-	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	534'472.14
29006.01	Fonds d'exploitation	126'351.88	35109.10		0.00	45109.10		0.00	29006.01	Fonds d'exploitation	126'351.88		
29006.02	Fonds d'anticipation	179'820.00	35109.20		0.00	45109.20		0.00	29006.02	Fonds d'anticipation	179'820.00		
29006.04	Fonds contributions d'estivage	230'300.26	35109.40		9'611.25	45109.40		0.00	29006.04	Fonds contributions d'estivage	239'911.51		
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	0.00	Attributions au fonds enregistrés sous capital propre			0.00	Prélèvements enregistrés sous capital propre			0.00	2910	Fonds enregistré sous capital propre	0.00
2920	Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	2920	Réserve des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00	Attributions aux préfinancements des capitaux propres			0.00	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres			0.00	2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00
2940	Réserves de politique budgétaire	83'990.11	Attributions à la réserve de politique budgétaire			0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			0.00	2940	Réserves de politique budgétaire	83'990.11
29400.00	Compte général	83'990.11	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	83'990.11		
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	287'250.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PA			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PA			287'250.00	2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	0.00
29506.00	Forêts – réévaluation du PA	287'250.00	38940.00		0.00	48940.00		287'250.00	29506.00	Forêts – réévaluation du PA	0.00		
29600	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00
29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Attention, voir directive COM N° 3 relative au compte 29600 et 29601.

Compte	Libellé	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Libellé	CHF
2980	Autres capitaux propres	0.00	Attributions aux autres capitaux propres		0.00	Prélèvements aux autres capitaux propres		0.00	2980	Autres capitaux propres	0.00
29800.00	Compte général	0.00	38980.00		0.00	48980.00		0.00	29800.00	Compte général	0.00
299	Excédent/découvert du bilan	1'708'796.26			299'615.70			11'665.31	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	1'996'746.65
29990.00	Résultat annuel	0.00	29900	Excédent (+)	12'365.70	29900	Déficit (-)	0.00		Résultat annuel	12'365.70
29990.00	Fortune nette	1'708'796.26	29900	Excédent (+)	287'250.00	29900	Déficit (-)	11'665.31		Fortune nette	1'984'380.95

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Fonds forestiers d'exploitation, d'anticipation et le fonds des pâturages, qui découlent de l'application d'une loi ou d'un règlement.

b) Fonds enregistrés sous capital propre (comptes 2901)

Néant.

c) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

Néant.

d) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Néant.

e) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Toutes les provisions et fonds qui ont été créés au fil des ans, mais qui ne répondent ni à un règlement communal ni à une base légale ont été regroupés dans la réserve de politique budgétaire.

f) Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (PA) (comptes 2950)

L'organe de révision a décidé de dissoudre la réserve de CHF 287'250.00 du compte n°29506.00

g) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

Néant.

h) Réserve liée au retraitement des immobilisations corporelles PF (comptes 29601)

Néant.

i) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Au 1^{er} janvier 2025, le compte Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette) affiche un montant de CHF 1'708'796.25

Le résultat du compte général pour l'année 2025 affichant un excédent de produits de 12'365.70.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

Veillez annexer les tableaux des provisions à court terme, long terme ainsi que le tableau du total des provisions.

205		Provisions à court terme					
Compte de provisions	Libellé	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20529.00	Autres prévisions à court terme	0.00			4'500.00	0.00	Frais juridique – affaire Triage RS

208		Provisions à long terme					
Compte de provisions	Libellé	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Néant						

Total des provisions à court terme	0.00	-	-	4'500.00	0.00
Total des provisions à long terme	-	-	-	-	-
Total des provisions	0.00	-	-	4'500.00	0.00

Tableaux des participations et des garanties

Bourgeoisie

Courfaire

Exercice :

2025

Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 Lcom										
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Triage forestier Rangiers-Sorne	Forêts	-	-	L	7.33%	20'000.00	-	MCH2	20'000.00	
Personnes morales de droit privé										
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Néant										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										
Néant										

Tableau des garanties

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

Bourgeoisie de Courfaivre
Commune politique

Tableau des immobilisations 2025
PATRIMOINE FINANCIER (1080)

			108 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
			10800	10801	1084	1086	1087	1089
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	-	-	-	-	-	-
	(+) Augmentation	en 2025	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2025	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025	-	-	-	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2025	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	-	-	-	-	-	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-

			140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	557'800.00	299'978.95	20'647.15	900.00	-	99'300.00	995'250.00			
	(+) Augmentation	en 2025	-	8'559.00	8'226.10	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025	557'800.00	308'537.95	28'873.25	900.00	-	99'300.00	995'250.00	-	-	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	-10'000.00	- 25'456.50	-	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-	- 9'426.60	- 2'887.30	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2025	-10'000.00	-34'883.10	- 2'887.30	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	547'800.00	273'654.85	25'985.95	900.00	-	99'300.00	995'250.00	-	-	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

			142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
			1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
			Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	-	-	-	-	71'100.00	1.00	-
	(+) Augmentation	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2025	-	-	-	-	-2'326.05	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025	-	-	-	-	68'773.95	1.00	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	-	-	-	-	68'773.95	1.00	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2025, qui se composent comme suit :

(Généré automatiquement par le système informatique)

Comptes	Libellés	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	12'365.70	-
	Excédent de produits	-	12'365.70
900	Compte général	12'365.70	-
	Excédent de produits	-	12'365.70
90100.9x	Autres FS « ... »		
	Excédent de charges/revenus		

Il est proposé au Conseil général d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2025 de la bourgeoisie de Courfaivre.

Bassecourt, le 8 mai 2026

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne :



Eric Dobler
Maire



Alexis Schouller
Chancelier



Hugo Milani
Chef des finances

10 Approbation des comptes annuels

Le Conseil général de la commune mixte de Haute-Sorne a approuvé les comptes annuels 2025 de la bourgeoisie de Courfaivre en date du 8 juin 2026 conformément à la proposition du Conseil communal du 8 mai 2026.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Bassecourt, le 8 juin 2026.

Au nom de l'organe compétent pour approuver les comptes annuels :

Ouarda Mahmoudi
Présidente

Michèle Bailat
Secrétaire
